

MAIRIE DE MONTAGNY



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017

La séance est ouverte à 19 heures.

Etaient présents : Mmes CARTIER - FRAISSE-SIBILLE – JEANJEAN – LASSALLE – MARTINAUD - PAILLASSEUR - PONE-VANHAUWAERT – TURPIN.

Mrs - BESSON – BAUDUIN - DUMONT-BURDIN - FOUILLAND - GERGAUD - MEUNIER - MOREAU – RIGNANESE – SAYLLAC - TOURNIER.

Ont donné pouvoirs : Marie-Claire TEDESCHI à Jacqueline PONE-VANHAUWAERT

Etaient absents : Stéphane GAUMOND - Sophie GAY – Catherine LARME-CATHERINEAU – Jean-Marc PROST.

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2017

Adopté par 15 voix pour et 4 abstentions.

Délibération 2017-061 Répartition du produit des amendes de police – Acceptation de la subvention : suite à l'attribution d'une subvention de 1530 € il est proposé d'installer des radars pédagogiques sur la commune, 2 à proximité de la salle du TDU et 1 route du Clos.

Adoptée par 15 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Délibération 2017-062 Décision modificative n°3 – Budget communal 2017 : il convient d'apporter les modifications suivantes : au chapitre 041

- recettes d'investissement article 2031 annulation de frais d'études : 1512 €,
- dépenses d'investissement article 21328 autres bâtiments publics : 1512 €.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2017-063 Décision modificative n°4 – Budget communal 2017 : afin de payer le dernier versement de la participation au SYSEG concernant les eaux pluviales, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes en dépenses de fonctionnement :

- au chapitre 22 dépenses imprévues article 22 dépenses imprévues : -29 000 €,
- au chapitre 11 charges à caractère général article 61521 terrains : -10 000 €,
- au chapitre 65 autres charges à caractère général article 65541 contribution au fonds de compensation des charges territoriales : +39 000 €.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2017-064 Personnel communal – Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^o classe permanent à temps complet – Mise à jour du tableau des effectifs : il convient de créer un poste permanent d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet, afin de nommer par mutation l'agent contractuel actuellement en poste en continuité de direction à la crèche « la petite Comp'agny ».

Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2017-065 Personnel communal – Modification du temps de travail hebdomadaire du poste d'adjoint technique permanent à temps non complet – Modification du tableau des

effectifs : il y a lieu de modifier le temps de travail hebdomadaire du poste d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet de 17 h à 17 h 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2018 afin de nommer à mi-temps la personne recrutée pour exercer les fonctions d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP).
Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2017-066 Vente parcelle AW 123 chemin du Pré Poulet : cette parcelle appartenant à la commune d'une superficie de 1269 m², et ne représentant pas d'utilité pour la commune, il a paru opportun d'envisager sa cession à un propriétaire. Les services de France Domaine ont été consultés. Cette parcelle doit faire l'objet d'une division pour isoler la logette EDF de la vente. La cession portera la parcelle à 1252 m² sous réserve de bornage définitif. Mr Florian Bardassier et Mme Cassandra Bourdeau ont fait part de leur proposition d'achat pour un montant de 166 € le m², soit un montant total de 207 832 €. Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2017-067 Soutien à la motion de l'Association des Maires Ruraux de France sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité en date du 1^{er} octobre 2017 : cette délibération a pour but de savoir si la commune de Montagny adopte cette motion.
Adoptée par 15 voix pour et 4 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire,

signé

Jean-Louis GERGAUD